

Réunion du Conseil Municipal

Du 10 juillet 2020 à 10 heures

L'an deux mille vingt et le dix juillet à 10 heures, l'assemblée régulièrement convoquée le 02 juillet 2020, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle des fêtes sous la présidence de Pierre CHASSANG, Maire.

Sont présents : Pierre CHASSANG, André FARGES, Adeline CHASSANY, Serge DUMAZEL, Claude PORTAL, Pierre-Baptiste FABRE, Olivier GUILBOT, Gaëtan CHASSANY, Cécile MONTEIL

Absents : Mickaël COMBES, Laurent SALSON

Secrétaire de séance : Adeline CHASSANY

Ordre du jour

- Désignation d'un délégué du conseil municipal et de trois suppléants en vue de l'élection des sénateurs

➤ Désignation d'un délégué du conseil municipal et de trois suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Le maire rappelle que le conseil municipal est invité à procéder à l'élection d'un délégué et de trois suppléants en vue des prochaines élections sénatoriales au scrutin secret majoritaire à deux tours.

Le maire indique qu'en application de l'article R. 133 du Code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire ou son remplaçant et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir M. FARGES André, M. DUMAZEL Serge, Mme MONTEIL Cécile et M. FABRE Pierre-Baptiste.

Le président de séance invite le conseil municipal à procéder à l'élection d'un délégué et de 3 suppléants.

Élection du délégué

Résultat du premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (enveloppes déposées)	9
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	1
Nombre de suffrages exprimés	8
Majorité absolue	5

Ont obtenu :

- Mr CHASSANG Pierre : 8 (huit) voix

Mr CHASSANG Pierre a été proclamé élu au 1er tour et a déclaré accepter le mandat.

Élection des suppléants

Résultat du premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (enveloppes déposées)	9
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	2
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	0
Nombre de suffrages exprimés :	7
Majorité absolue	5

Ont obtenu :

- M. FARGES André : 7 (sept) voix
- M. DUMAZEL Serge : 7 (sept) voix
- M. PORTAL Claude : 7 (sept) voix

M. FARGES André, M. DUMAZEL Serge, M. PORTAL Claude ont été proclamés élus au 1er tour et ont déclaré accepter le mandat.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 10 heures 50.

Le Maire,

Pierre CHASSANG

André FARGES

Adeline CHASSANY

Serge DUMAZEL,

Claude PORTAL,

Mickaël COMBES,
(Absent)

Pierre-Baptiste FABRE,

Olivier GUILBOT,

Laurent SALSON,
(Absent)

Gaëtan CHASSANY,

Cécile MONTEIL